

SORTIE SOLIDAIRE DE L'ÉPIPHANIE

CEUVRE DES PUPILLES ORPHELINS ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

**DIMANCHE
9 JANVIER
2022**



REGLEMENT 2022

ORGANISATION

L'association « LES 12-14 NIORT » organise une sortie solidaire le **dimanche 9 janvier 2022** à partir du centre de secours de Niort (100 rue de l'aérodrome) et les rues alentours. Elle empruntera un circuit d'environ 5 ou 10km (marche ou course).

PARTICIPATION

Pour les coureurs, la Sortie Solidaire de l'Épiphanie est ouverte à tous, licenciés ou non, sous la responsabilité de chacun et des parents pour les mineurs.

La Sortie Solidaire de l'Épiphanie est ouverte à tous pour les marcheurs. Le simple fait de participer implique la connaissance de ce règlement.

PARCOURS

Boucle balisée d'environ 5 Km ou 10km, agréable et sécurisée sur route et chemins blancs. Détail des rues empruntées : Voir Annexe. Départ et arrivée : à l'intérieur du Centre de secours de Niort. Pas de chronométrage.

RAVITAILLEMENT

Exclusivement à l'arrivée. Parcours en autonomie.

DEPART ET ARRIVEE

Départ à 9 heures 30 (Centre de secours de Niort) pour les marcheurs.
Départ à 10 heures (Centre de secours de Niort) pour les coureurs.

MESURES SANITAIRES

Présentation du pass sanitaire pour l'accès au site et respect des gestes barrières.

INSCRIPTION

GRATUITE mais obligatoire par le site en ligne ou sur le lieu de retrait des dossards.

A l'initiative de l'Association LES 12-14 NIORT, 1€ par coureur sera reversé à L'œuvre Des Pupilles.

Inscription possible par internet dès le 1^{er} décembre 2022 sur <https://sortie-solidaire-epiphanie-2022.onsinscrit.com/accueil.php>.

Renseignements sur www.les12-14niort.com.

Attention : Nombre d'inscriptions limitées à 250 participants!

Conformément à la loi du 23 mars 1999, l'inscription ne sera valide qu'accompagnée, pour chaque coureur, d'une photocopie d'une licence sportive en cours de validité le jour de l'épreuve ou d'un certificat médical, original ou photocopie, de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de un an le jour de l'épreuve. Les certificats mentionnant "l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition" restent valables.

DOSSARDS

Retrait des dossards :

- Le samedi 8 janvier 2022 après-midi, de 14h à 17h (Magasin DECATHLON).

VESTIAIRES ET DOUCHES

Pas de vestiaires, de sanitaires et de douches.

CLASSEMENTS

Pas de classement, pas de podiums.

TOMBOLA

Chaque participant pourra participer à la tombola Solidaire (2€ le ticket) en faveur de l'œuvre des Pupilles permettant le gain de petits lots.

Tous les fonds récoltés seront redistribués à l'ODP.

ASSURANCE

Chaque coureur doit s'assurer individuellement en responsabilité individuelle accident.

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.

SECURITE

Assurée par le Centre de secours de Niort.

A part ceux de l'organisation, aucun véhicule à moteur ou vélo accompagnateur ne pourra suivre la sortie.

Accompagnateur à pied interdit.

DROIT D'IMAGE

Les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants-droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de leur participation à « La Sortie Solidaire de l'Épiphanie », sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement pour cause de force majeure (décision administrative).

Les participants doivent respecter le code du sport, celui de l'environnement ainsi que celui de la route. En prenant connaissance de ce règlement, ils s'engagent à le respecter.